

Septembre 2023

EDITO

Paludéennes, Paludéens,

La rentrée est faite pour tous. Nos effectifs à l'école sont stables avec 116 élèves dont une quinzaine de Saint Georges de Rex.

Nous vous rappelons quelques dates à venir :

- Le samedi 7 octobre à 11h00 à la Salle des Halles, réunion pour la constitution d'une association « Ressourcerie » (voir article dans ce Point Info pour plus de détails). Vous êtes tous invités à participer.
- Le dimanche 22 octobre à 10h00, départ d'une marche organisée dans le cadre d'Octobre Rose (voir article dans ce Point Info pour plus de détails).
- Le marché sera animé tout le mois d'octobre, avec le dimanche 1^{er} *Charlotte en musique*, le 8 de la musique irlandaise, le 15 *Jean-Emmanuel*, et le 22 *Marinel & Ilone*.

Le dimanche matin, afin de ne pas gêner le marché et pour le bien-être de tous, évitons de nous stationner sur la Place la Mairie. Garer son véhicule quelques mètres plus loin peut faciliter les allées et venues des piétons ainsi que la vie du voisinage. Rappel également aux propriétaires de chiens d'être vigilant à ramasser les excréments de leurs animaux. D'ailleurs, en règle générale, évitons d'embêter nos voisins et nos concitoyens pour cultiver le vivre-ensemble Paludéen.

A bientôt,

François Bonnet

OCTOBRE ROSE : Une marche le dimanche 22 octobre 2023



Cette année, la municipalité en partenariat avec l'association du Petit Buisson organise **une marche en soutien à la lutte contre le cancer du sein.**

Le départ se fera à partir de 10h, place de la Mairie et, à votre arrivée, un pot vous sera proposé.

Pour vos dons, une urne sera mise à votre disposition ; des savons à la rose (bio) et des parapluies seront aussi à la vente, dont l'intégralité de la somme récoltée sera reversée à l'association de lutte contre le cancer du sein.

Venez nombreux et en rose !

Projet RESSOURCERIE PLURI-COMMUNALE

Et si une ressourcerie associative ouvrait ses portes pas loin de chez vous ? Donner une seconde vie aux objets, se retrouver autour d'un lieu de collecte et de revalorisation, bricoler dans un atelier de réparation participatif et chiner dans une boutique à petits prix. L'idée de ce projet pluri-communal vous intéresse ? **Alors rendez-vous à l'Assemblée Générale constitutive de l'association le samedi 7 octobre à 11h aux Halles de Saint-Hilaire-la-Palud.** Celle-ci se clôturera autour d'un apéro. Bienvenue à toutes et à tous.

CCAS – Dispositif Argent de Poche

Donner un coup de main et découvrir la vie locale, tout en gagnant quelques euros : voici en résumé le dispositif "Argent de poche" qui a été expérimenté durant les mois de juillet et août sur notre commune ;

Il s'agit d'effectuer des missions de 3 heures (dont 1/2 h de pause) gratifiées de 15 euros par mission pour des jeunes de 15 à 18 ans.

Ainsi, 8 jeunes de 15 à 16 ans ont participé à cette expérimentation après avoir constitué un dossier d'inscription

en mairie. Leurs motivations étaient diverses « je m'ennuie pendant les vacances ; je souhaite changer mon ordinateur et il me manque un peu d'argent ; j'habite à St Hilaire depuis peu, et je souhaite rencontrer d'autres jeunes ; je veux découvrir le monde du travail des agents communaux ».

10 missions chacun leurs ont été confiées, organisées en fonction de leur disponibilité. Différents travaux leurs ont été attribués : peinture pour mettre un peu de couleur à l'enclos du jardin de la COP21, déménagement de la bibliothèque, ramassage des pommes de terre, désherbage, remise en état de la haie plantée cet hiver à Mazin, nettoyage de la place de la mairie, classement des dossiers pour le périscolaire...

Encadrés par les agents des ateliers, des espaces verts, du jardin, du périscolaire, les jeunes ont de plus découvert une partie du fonctionnement de la collectivité et de l'équipe municipale. **Le dispositif ne manquera pas d'être reconduit l'été prochain !**

En attendant l'été prochain, **2 nouvelles missions sont proposées pendant les vacances de la Toussaint :**

Le vendredi 27 octobre de 9h à 12h et le samedi 28 octobre de 9h à 12h. Les inscriptions sont à faire en mairie.

Ticket Jeune Citoyen

Le Ticket Jeune Citoyen est un dispositif lancé par le Département pour soutenir les associations des Deux-Sèvres en impliquant les jeunes Deux-Sévriens dans cette démarche de soutien. Ce programme a pour but de valoriser les associations qui concourent à l'éducation et aux loisirs des jeunes du département en leur proposant des activités variées, de qualité et de proximité.

Les 45 000 jeunes deux-sévriens du CP à la 3e sont chacun doté, d'un Ticket Jeune Citoyen d'une valeur de 20 €. Chaque jeune peut décider de "sponsoriser" l'association de son choix, où il exerce son activité sportive, culturelle ou de loisirs en lui remettant son Ticket Jeune Citoyen. Le Département verse à l'association une subvention d'un montant équivalent à la somme des Tickets Jeunes Citoyens reçus.

Inscrivez-vous via le site monasso79.fr et suivez les instructions pour récupérer vos Tickets Jeunes Citoyens.



Chauffeurs et Seniors : bien conduire le plus longtemps possible !

Mardi 14 novembre, entre 14h00 et 17h00 à la Salle des Halles, Le CIF-SP Solidaires entre les âges vous propose : de vous informer sur les évolutions du code de la route et les effets du vieillissement sur la conduite, de tester votre conduite dans un véhicule double-commande avec un simulateur de vieillissement, de découvrir les stands des acteurs locaux de la mobilité. Informations et inscriptions auprès du CIF-SP : 06 24 40 63 12 et monalisa-79@cif-sp.org

Des producteurs du sud-ouest au Petit marché le 8 octobre

Pour préparer vos fêtes de fin d'année deux producteurs du sud-ouest seront présents sur le marché dimanche 8 octobre. Maisons familiales sur plusieurs générations pour ces deux producteurs du sud-ouest, la *Conserverie REGAUD* vous proposera ses produits autour du canard (foie gras, magret fumé, cassoulet...) et le *Château la Tuilerie du Puy* sa gamme d'Entre-deux-mer et de Bordeaux.

Pass'Sport

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, **l'État a mis en place le Pass'Sport** pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024. **Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024.**



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16/09/2005 et le 31/12/2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1^{er}/06/2003 et le 31/12/2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16/09/1992 et le 31/12/2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Fin août 2023, un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel. La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Pour toute question concernant le dispositif et son fonctionnement, plus d'informations sur : <https://pass.sports.gouv.fr/>

CHANTIER PARTICIPATIF : Désherbage du cimetière

Les désherbants chimiques étant proscrits, le désherbage doit se faire manuellement ce qui engendre un surcroît de travail pour les services communaux ; pour alléger cette surcharge de travail mais également pour sensibiliser aux bonnes pratiques, **un chantier participatif est organisé le 28 Octobre à partir de 9 heures au cimetière** (le chantier prévu initialement le 4/11/2023 est annulé). Ce sera également l'occasion d'accompagner les jeunes inscrits au Dispositif Argent de poche présents. La matinée sera clôturée par un rafraîchissement à la mairie.

P.S. : si possible apporter votre binette !

Dépôts sauvages d'ordures

Nos agents des services techniques et des espaces verts de la commune ramassent toutes les semaines des déchets faisant l'objet d'un dépôt sauvage en pleine nature. Ils ramassent aussi au niveau des points de collecte, les déchets qui ne sont pas mis dans les bacs à ordures prévus à cet effet (par exemple les verres). Ils sont souvent mis dans des cartons, sacs, cabas au pied du conteneur et non dedans ! **Par ailleurs, pour tous les électroménagers, il est obligatoire de les déposer en déchèterie** et non en les mettant dans vos poubelles ou même en les abandonnant en pleine nature. **Nous vous rappelons que selon l'article R634-2 du Code Pénal, ces actes sont passibles de sanctions !** (voir : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042662252)



Accession à la propriété : le Prêt à Taux 0% Niort Agglo



Niort Agglo soutient vos projets immobiliers. Pour l'achat d'une parcelle/terrain à bâtir pour la construction d'une maison individuelle dans un lotissement privé ou communal, comme pour l'achat d'un appartement neuf ou d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie, **le Prêt à Taux Zéro favorise votre 1^{er} achat jusqu'à 30000€** (sous réserves de conditions d'éligibilité). Plus d'informations auprès de l'ADIL des Deux-Sèvres sur www.adil79.org ou au 05 49 28 08 08.

PLUiD : Enquête publique

Consultez le PLUi-D et exprimez votre avis au cours de l'enquête publique unique qui a lieu du lundi 4 septembre au jeudi 5 octobre 2023.

Trois procédures, une seule enquête : le dossier du PLUi-D arrêté le 27 mars 2023, l'abrogation des 9 cartes communales du territoire et le projet de 24 périmètres délimités des abords des monuments historiques seront consultables dans leur version complète au siège de la CAN (140, rue des Equarts – 79000 Niort) et sur le site internet de Niort Agglo. Des registres d'enquête seront présents à la CAN et dans toutes les mairies pour ces 3 procédures. Une permanence d'un commissaire-enquêteur sera organisée dans chaque commune et à la CAN.

A noter que chaque permanence et chaque registre sont ouverts à toute personne souhaitant s'exprimer sur ces projets. **Rendez-vous en mairie.**

NIORTAGGLO

Communauté
d'Agglomération
du Niortais



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE
PLUi-D

Journées de l'habitat réversible

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Habitat Réversible, La Frênaie, Coopérative de fabrication de Yourtes, Centre de découverte Nature et Eco-camping à La Grève sur Mignon depuis 2007, propose des portes ouvertes d'atelier le samedi 30 septembre 2023. Ils seront heureux de vous accueillir à leur atelier entre 10h et 12h pour une petite visite et pour échanger autour de l'habitat léger.

Pour plus de renseignements sur le lieu ou sur d'autres événements en lien avec cette journée nationale, vous pouvez consulter la carte interactive sur le site <https://f-hr.org/> ou les contacter au 09 81 67 40 37.

Ils espèrent vous voir nombreux !

Communiqué des bénévoles de la bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque tient à remercier les nombreux visiteurs qui ont contribué à faire de notre matinée Portes Ouvertes dimanche 20 août un grand succès. Merci également à la municipalité et aux artistes de *Charlotte en Musique* pour leur soutien.

Nous souhaitons également remercier les jeunes de l'activité « Argent de Poche » pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée lors du transfert des livres de la bibliothèque.



Expression du groupe minoritaire

Le groupe minoritaire n'a pas souhaité s'exprimer dans le Point Info de septembre 2023.

Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu jeudi 20 juillet 2023, les points essentiels qui y ont été abordés sont à retrouver dans le Point Info du mois d'août. Le compte-rendu est disponible sur le site de la commune et en mairie :

www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux

Le prochain conseil municipal a lieu le jeudi 14 septembre 2023 à 20h15 à la Mairie (Salle du Conseil).